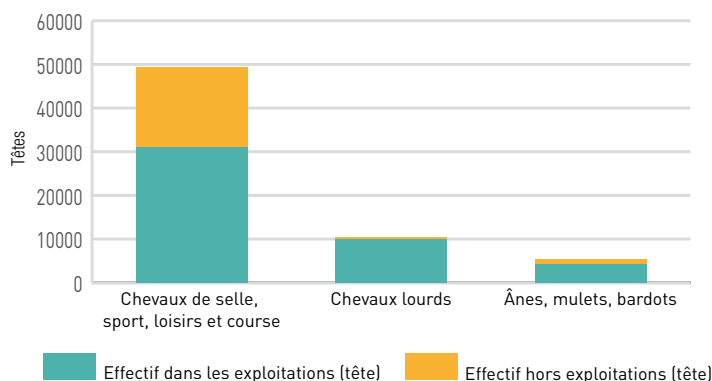


Avec 65 020 équidés recensés en 2017 dont 45 201 dans les exploitations agricoles. **L'Occitanie détient le 4^e cheptel national.** Cette filière est extrêmement diversifiée avec la présence de tous les types d'utilisation et d'activités liées au cheval et aux équidés : courses de trot ou galop, activités sportives, tourisme et loisir et élevage de chevaux de trait.

En 2010, on recensait 2 345 exploitations ayant des équins dont 1 342 étaient spécialisées dans cet élevage. À noter que tous les éleveurs de chevaux ne possèdent pas forcément de statut agricole. Ainsi d'après le Conseil des Equidés Occitanie, environ 5 000 structures équestres sont recensées dans la région.

La région se caractérise par le développement important de l'élevage de chevaux de trait. Elle occupe le 3^e rang, en terme de cheptel d'animaux de races lourdes avec 18% des effectifs nationaux. Cette production est localisée principalement dans les zones de piémont et de montagne, à savoir dans les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron et la Lozère. Elle est associée le plus souvent à un atelier complémentaire dans les exploitations agricoles : bovin viande, bovin lait, ovin... Les chevaux produits sont majoritairement destinés à la production de viande. L'élevage de chevaux de trait pour l'attelage de loisir est secondaire.

L'élevage de chevaux de sport et de loisir produit majoritairement des chevaux de selle français, des Anglo-arabe et des Pur-sang arabe. Ces élevages sont majoritaires dans le Gard, l'Hérault et la Haute-Garonne. Les élevages de chevaux de loisir sont tenus par une majorité de non-agriculteurs qui ont le plus souvent une autre activité professionnelle en parallèle. L'Occitanie est par ailleurs le berceau de plusieurs races équines emblématiques : le cheval de Mérens, dont le berceau de la race se situe en Ariège, le cheval de Castillon, l'Anglo-arabe, le cheval de Camargue ou bien encore l'âne et la mule des Pyrénées et l'âne de Provence.



EFFECTIF DES ÉQUIDÉS PAR CATÉGORIE EN OCCITANIE

(Source : SAA 2017)

LES CHIFFRES

- **45 201** équidés dans les exploitations
dont : 30 978 chevaux de selle, sport et courses
10 019 chevaux lourds
4 204 ânes, mulets et bardots
- **5 000** structures d'élevage
- **2 345** exploitations ont des équidés
dont 1 342 sont spécialisés (centres équestres, etc.)
- **3 846** UTA concernées (dans les exploitations agricoles)

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2017, Conseil des Equidés Occitanie)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES CENTRES ÉQUESTRES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018 (Source : CERFRANCE Occitanie)

Le produit courant moyen des centres équestres est en 2017 de 94 000 € dont 93% proviennent de l'activité 'École d'Équitation' et à peine 5% des aides Pac. À échantillon constant, ce produit a baissé de 5% par rapport à l'exercice précédent. Quant au produit/ETP, il se situe en moyenne à 46 900 € contre 58 600 € dans les résultats du réseau national Equicer*, mais il peut atteindre 90 à 100 000 € dans les structures les plus performantes.

Les charges opérationnelles augmentent de 3%, tandis que les charges de structure sont stables.

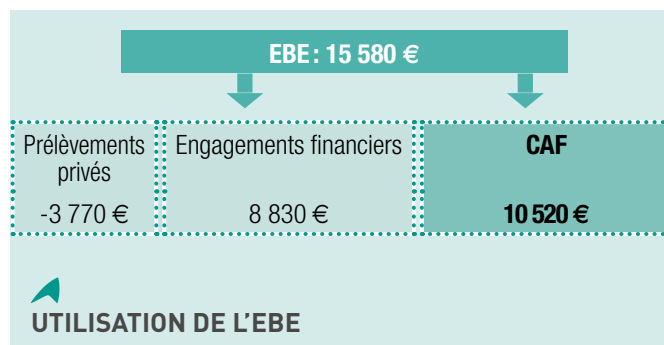
Valeur ajoutée et EBE moyens ont sensiblement diminué : ainsi l'EBE par UTH familiale passe de 11 900 € à 7 100 € à échantillon constant. Ces évolutions expliquent que seuls 53% des exploitations dégagent un revenu positif. Ce dernier est inférieur à 10 000 € dans les 3/4 des situations*.

Les annuités absorbent 56% de l'EBE. Il reste 6 750 € pour assurer les prélèvements privés du chef d'entreprise et autofinancer l'exploitation. Dans la réalité, nombre des exploitants ont fait un apport à la société. Ils ont également réduit drastiquement leurs investissements et le montant des nouveaux emprunts. Frappés à partir de 2014 par des mesures défavorables à leur activité (hausse de la TVA, suppression des aides Pac), les centres équestres ont vu leurs résultats se dégrader en 3 ans.

*Le réseau national Equicer est membre du réseau CERFRANCE

L'échantillon CERFRANCE

- **32 centres équestres** situés dans les départements 09, 31, 65, 81 et 82
- **1,2 UTH familiale / 0,6 UTH salariée**
- **SAU : 18 ha**



PLUS D'INFOS sur

Conseil des Équidés Occitanie : <http://www.conseilchevauxoccitanie.fr/>